



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Pôle éducatif du Mont de Vannes

28, route de Ronchamp
70270 SAINT-BARTHELEMY

**Inspection
éducation nationale
circonscription de
Luxeuil**

07 82 64 52 91

ecole.saint-barthelemy@ac-besancon.fr

Saint-Barthélemy, le 01/03/2022

Le directeur du Pôle éducatif du Mont de Vannes

à

Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale,
Madame la Présidente du SIVU,
Messieurs les Maires,
Mesdames les Représentantes des parents d'élèves,
Madame la Directrice du périscolaire,
Mesdames les membres du RASED,
Mesdames les Agents Spécialisés des Ecoles Maternelles,
Mesdames les Agents d'entretien,
Mesdames les Enseignantes et Monsieur l'Enseignant de l'école

Objet : *Deuxième Conseil d'Ecole de l'année scolaire 2021-2022*

Vous êtes invités à participer à la deuxième réunion du Conseil d'Ecole qui se tiendra :

Le mardi 22 mars 2022,

à 17h,

au Pôle éducatif du Mont de Vannes, classe violette du primaire

Ordre du jour :

- Le périscolaire*
- Les modifications du protocole sanitaire*
- Point sur les effectifs de l'école et prévision pour la rentrée 2022*
- Bilan et activités de la coopérative scolaire*
- Actions pédagogiques*
- Travaux menés sur l'école par le SIVU*
- Réponses aux questions des parents (celles-ci auront été formulées et soumises à l'équipe pédagogique au moins une semaine avant)*